Département de la Loire Commune de Saint-Denis-sur-Coise

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 10 avril 2025

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal: 15

En exercice: 14

Qui ont pris part à la délibération : 12 + 1 pouvoir

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Denis-sur-Coise dûment convoqué s'est réuni le jeudi

10 avril 2025 à 20h00, salle de la Mairie, sous la présidence de Daniel BONNIER, Maire.

Date de convocation : 28 mars 2025

<u>Présents</u>: Daniel BONNIER, Jean-Louis CASSE, Jocelyne REDON, Chantal BAILLY, Bernard CARTERON, Bruno MAILLARD, Philippe JACOUD, Bernard BONNIER, Bernadette CHARRETIER, Nadine PICOT,

Monique JACOUD, Georges FAURE

Absent excusé: René CROZIER (pouvoir à Georges FAURE),

Absente: Séverine DE FONSECA

Secrétaire de séance : Bernadette CHARRETIER

D/2025-04-5

Objet: Affectation du résultat de l'exercice 2024 du budget Lotissement du Soleil Couchant

Après examen du compte financier unique de l'année 2024, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE d'inscrire l'excédent d'investissement de 35 217.70 € à l'article R001.

Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire Daniel BONNIER Le secrétaire de séance

Públié le :

1 4 AVR. 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 042-214202160-20250410-D2025-04-5-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2025